

Démarche : DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC
Organisme : Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Dépôt et instruction des demandes de subvention dans le cadre de l'appel à projets AGRASC /DRDFE La Réunion au titre de l'année 2026.

Date limite de dépôt des dossiers : 16/02/2026

Dates de saisie

Le dépôt de votre dossier sur démarche simplifiées devra être effectué **** du 19/01/2026 au 16/02/2026 ****

PRÉCISIONS ET CONSEILS

Attention

Nous vous conseillons d'enregistrer régulièrement votre saisie à l'aide du bouton "Enregistrer" en bas à gauche de l'écran de saisie, en particulier si vous souhaitez revenir en arrière.

****Afin d'instruire votre demande dans les meilleurs délais, nous vous recommandons de veiller à remplir l'ensemble des rubriques et à fournir toutes les pièces demandées****.

Astérisque

Les champs portant un astérisque sont à saisie obligatoire.

STATUT DE LA DEMANDE

Type de demande

Sélectionnez les cas correspondants à votre demande.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Première demande

Renouvellement d'une demande

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Sigle de la structure

La structure a-t-elle un site internet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, adresse du site internet

Numéro RNA

Adresse du siège social

A saisir uniquement si elle est différente de celle importée avec le n° SIRET.

Adresse de gestion

A saisir uniquement si elle est différente de l'adresse du siège social.

REPRÉSENTANT.E LÉGAL.E DE LA STRUCTURE

Président.e ou autre personne désignée par les statuts

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC
PERSONNE CHARGEÉE DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE SUBVENTION

A saisir uniquement si la personne en charge de la demande de subvention est différente du/de la représentant.e légal.e

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

La structure dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si vous avez coché "oui", indiquez le type, la date d'obtention et le nom de l'autorité ayant délivré l'agrément.

La structure est-elle reconnue d'utilité publique ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si vous avez coché "oui", indiquez la date de publication au Journal Officiel.

RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

La structure est-elle affiliée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si vous avez coché "oui", indiquez à quel réseau, union ou fédération la structure est-elle affiliée.

La structure a-t-elle des adhérents personnes morales ?

Cochez la mention applicable

Oui

DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC

Non

Si oui, lesquelles ?

MOYENS HUMAINS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Nombre de bénévoles

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.
Renseignez "0", si aucun effectif.

Nombre de volontaires

Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (exemple : service civique).
Renseignez "0", si aucun effectif.

Nombre total de salarié.e.s

Renseignez "0", si aucun effectif.

Dont nombre d'emplois aidés

Renseignez "0", si aucun effectif.

Nombre de salarié.e.s en équivalent temps plein (ETP)

Renseignez "0", si aucun effectif.

Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique

Renseignez "0", si aucun effectif.

Nombre d'adhérents

Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association.
Renseignez "0", si aucun effectif.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE LA STRUCTURE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget de la structure

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet

DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC

Objectifs du projet

Indiquer précisément des objectifs qui doivent être évaluables.

Description du projet

Détailler les différentes phases de déroulement du projet de façon concrète.

Description du projet (suite)

Pour compléter la description de votre projet, si nécessaire.

Déroulé de l'action

Précisez le déroulé de l'action avec des éléments quantitatifs (exemples : nombre de réunions, nombre de permanences, fréquence, collectif ou individuel, outils utilisés...).

Public visé

Nombre de bénéficiaires prévu, caractéristiques sociales, age, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc...

Zone géographique

Préciser la dimension géographique ou la visée d'essaimage du projet à d'autres territoires (préciser lesquels).

Moyens mis en oeuvre

Moyens matériels et pédagogiques, humains (nombre et qualification des intervenants directement impliqués dans l'action, partenariats mis en place...).

DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC

Durée de l'action

Entre 12 et 18 mois.

Partenaires éventuels

Préciser lesquels.

Résultats attendus

Préciser des résultats attendus qui doivent être évaluables.

Indicateurs proposés au regard des objectifs du projet

Ils doivent être pertinents et en lien avec les résultats attendus. Ils doivent permettre de rendre compte de l'efficacité de l'action menée et d'en mesurer l'impact social.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Montant global du projet

Ce budget est différent du budget prévisionnel de la structure porteuse de projet.

Montant demandé au SDDE

montant maximal de 100 000€ TTC.

DOCUMENTS À JOINDRE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat d'engagement républicain

A retourner signé par le mandataire de l'association/la fondation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'identité bancaire

L'adresse postale doit impérativement correspondre avec celle du n° SIRET.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Comptes approuvés du dernier exercice clos

Compte de résultat, bilan et annexes du bilan.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Rapport du commissaire aux comptes

DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC

A transmettre uniquement pour les structures concernées (par exemple, les associations qui ont reçu annuellement plus de 153.000 € de dons ou de subventions).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte-rendu financier de subvention

A transmettre obligatoirement pour les renouvellements de demande de subvention.
Sinon, à transmettre, au plus tard, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le plus récent rapport d'activité approuvé

A transmettre obligatoirement pour les renouvellements de demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts régulièrement approuvés

A transmettre obligatoirement lors de la première demande de subvention et à chaque modification (après enregistrement au JO).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts - Publication au JO

A transmettre avec mention de la date de création ou de modification des statuts.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste actualisée des membres du Conseil d'Administration de l'association

A transmettre obligatoirement lors de la première demande de subvention et à chaque modification.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Composition du bureau de l'association précisant les fonctions de chacun.e

A transmettre obligatoirement lors de la première demande de subvention et à chaque modification.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autre pièce que vous jugez utile à l'instruction de votre demande

Flyer, affiche, rapport, présentation, programme, etc...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Rapport de l'assemblée générale concernant la période 2025

Si celle-ci est programmée au-delà du 16 février, transmettre ces documents au plus tard le 30 juin 2026.

ATTESTATION

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation à remplir et à signer par le responsable légal

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Délégation de signature, de pouvoir ou de mandat comportant les deux signatures (celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter)

DRDFE LA RÉUNION : Appel à projets 2026 AGRASC

A transmettre si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association.

Nous vous remercions d'avoir déposé votre dossier de demande de subvention avec "démarches simplifiées".